



**SYNDICAT MIXTE DU PAYS  
VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN**

## **Fiche de Poste – Animateur LEADER**

L'animateur LEADER sera employé au sein du Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse Val d'Anglin (Indre)

Le Pays Val de Creuse Val d'Anglin regroupe 31 communes, où vivent 24 153 Habitants.. Il se situe dans la région naturelle du Boischaut Sud. Cette zone de transition géologique, entre les plaines de la Champagne Berrichonne au nord et les premiers contreforts du Massif Central du Sud, est traversée par 4 cours d'eau : la Creuse, l'Anglin, l'Abloux et la Bouzanne.

Aujourd'hui, le Pays Val de Creuse Val d'Anglin s'organise autour de 2 structures intercommunales regroupant les 31 communes du Pays:

- la Communauté de Communes du Pays d'Eguzon d'Argenton/Creuse Val de Creuse (21 communes ; 20 079 hab.)
- La Communauté de Communes de la Marche Occitane Val d'Anglin (17 communes pour 7 338 hab dont 10 communes concernées soit 4 074 hab.).

Depuis 20 ans plusieurs démarches relatives à la programmation et à la planification stratégique, notamment le Contrat de Pays (4 contrats pluriannuels signés avec la Région Centre Val de Loire), OPAH, PLH et TVB, sont mises en œuvre sur les communes du pays et sur les territoires limitrophes.

La mise en œuvre du programme LEADER est prévue sur le périmètre du Pays Val de Creuse Val d'Anglin pour la période 2015 / 2020.

### **Missions**

#### **Mise en œuvre de la stratégie et du plan de développement LEADER**

- Animation du programme et accompagnement des porteurs de projet
- Assurer la continuité de l'animation et de l'instruction des dossiers en cours de montage et de programmation
- Information et assistance technique aux porteurs de projets éligibles aux dispositifs d'aides Leader Pays vcva.
- Assistance technique et appui à l'animation de la composante GAL et suivi des missions qui lui sont confiées – préparation des comités de programmation et rédaction des procès-verbaux de réunions
- Aide au montage des dossiers de demande d'aide Leader en respect des procédures et règles d'éligibilité au programme Leader/Feader
- Gestion du programme opérationnel sous Osiris (outil de gestion) saisie comptable et administrative et suivi des conventions de paiement
- Echanges techniques avec les services instructeurs (DDT, ASP, Région)
- Appui à la mise en réseau des porteurs de projets : recherche, identification des partenariats pertinents
- Suivi des actions aidées – rédaction des rapports d'activités
- Elaboration des actions de communication interne et externe sur l'ensemble du programme, sa conduite, ses réalisations, ses résultats

- Rédaction de rapports d'activités : bilan et évaluation des projets soutenus, état d'avancement du programme d'actions

## **Profil de poste**

Les missions d'animation Leader requièrent :

- . Un niveau de formation de l'enseignement supérieur lié au développement local et territorial.
- . Une connaissance des dispositifs de mise en œuvre des programmes européens. . Une expérience dans l'animation d'un programme Leader est souhaitée.
- . Faculté de travail en autonomie sur la conduite du programme
- . Des capacités de médiation dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et de la mobilisation de partenariats
- . Des capacités pédagogiques afin de vulgariser la technicité de l'information Leader
- . Des capacités rédactionnelles de synthèse et une bonne maîtrise des outils Excel, d'animation multimédia (PowerPoint,...)
- . Des qualités de discrétion quant aux informations personnelles, administratives et financières figurant aux dossiers soumis à l'instruction Leader.

## **Aptitudes générales**

Permis B impératif (la mission nécessite de constants déplacements dans les communes concernées, des déplacements hors territoire sont également envisageables)

Maîtrise indispensable des outils informatiques et bureautique (tableur, traitement de texte et diaporama).

## **Salaires**

Rémunération en fonction de l'expérience et selon la grille indiciaire.

## **Statut - durée du contrat**

L'animateur sera contractuel de la Fonction Publique Territoriale

Contrat de 1 an renouvelable.

## **Lieu de travail**

Le bureau sera basé à Argenton/Creuse

## **Temps de travail**

Temps plein, 35 heures hebdomadaires.

## **Prise de poste**

Janvier 2019 (mi décembre 2018 si dispo)

## **Candidatures**

Les candidatures (lettre de motivation, CV détaillé) devront être envoyées au plus tard le **21/12/2018** à :  
Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Val de Creuse Val d'Anglin

11, rue de l'Eglise – 36 200 CELON

02 54 25 35 80 – pays.vcva@orange.fr

